

Compte rendu de la séance du 11 juillet 2019

Convocations : 5 juillet 2109

Affichage : 15 juin 2019

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusés : Fabrice ELOY, Pierre LEGRAND,

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 11 juin 2019 a été approuvé à l'unanimité

Protocole avec l'État pour la mise en œuvre du dispositif « Participation Citoyenne »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'agit d'une participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants de la commune à la protection de leur environnement face à la recrudescence des cambriolages à laquelle nous sommes confrontés. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire et à informer la gendarmerie de tout fait particulier observé dans la commune. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux forces de l'ordre. Une réunion d'information a eu lieu le 17 juin de nombreux volontaires ont accepté de s'investir dans cette démarche. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'autoriser M. Le Maire à signer le protocole pour la mise en œuvre du dispositif Participation Citoyenne.

Point sur les travaux d'assainissement

Les travaux de la rue de l'Eglise sont bientôt achevés, ceux de la rue des 2 ponts et route de Conty débiteront début septembre. En ce qui concerne les secteurs raccordés un grand nombre d'habitants ont déjà fait les branchements.

Raccordement de la salle des fêtes au réseau d'assainissement collectif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Société SPEE pour le raccordement des installations de la Salle des fêtes. Un poste de refoulement sera nécessaire pour la plonge et les toilettes de la petite salle. Ce devis qui s'élève à 8 072.29 € TTC est accepté à l'unanimité.

Raccordement de la Mairie-Ecole au réseau d'assainissement collectif

La Communauté de Communes CC2SO à fait réaliser les travaux de raccordement du bâtiment Mairie-Ecole.

Tombe d'un soldat tué à la guerre 14

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence, au cimetière, d'une tombe d'un soldat tué durant la 1^{ère} guerre mondiale : Victor DROBECQ et propose de faire réaliser l'aménagement de la sépulture par la société ADOLPHE, pour un coût de 1 469.00 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Surtaxe communale sur l'eau potable

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une surtaxe communale sur le prix de l'eau potable est en place depuis de nombreuses années. Il a toujours été convenu que cette surtaxe de 0.28 € le m³ et 3€/an pour l'abonnement serait abandonnée lors de la mise en service du réseau d'assainissement afin d'alléger la facture des particuliers. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer cette surtaxe à la date de raccordement de l'ensemble du village.

Changement des horaires d'ouverture de la Mairie

A compter du 1^{er} septembre la Mairie sera fermée le mercredi après-midi.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chemin situé entre le n°7 place du Général de Gaulle et le 1, Grande Rue est classé dans le domaine public de la commune. Il peut donc être emprunté par tout usager au même titre que les routes communales. Le Conseil Municipal est invité à trouver un nom à cette impasse.

- Monsieur Michel WATIN propose à la commune contre 1€ symbolique, quelques m2 sur l'avant de son terrain cadastré AC 109 situé au 7, place du général de Gaulle afin de permettre à la commune d'aménager un trottoir suffisamment large et d'améliorer la visibilité des véhicules. Le géomètre a été contacté pour le bornage
- Il est rappelé que des tilleuls à l'entrée de la rue de la Gare sont à abattre.

La séance a été levée à 21h30